

Biache @ctus



JUIN 2023

N° 33

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ

LE MOT DU MAIRE

Chères Biachaises, Chers Biachois.

Le premier tour des élections municipales partielles est programmé dimanche 25 juin et éventuellement le second tour dimanche 2 juillet dans la petite salle des sports Emile HURE.



Vous trouverez ci-dessous les modalités pratiques concernant cette élection et je vous invite à venir nombreux.

Au plaisir de se rencontrer,

Le Maire
Hervé NAGLIK

ELECTIONS



Les prochaines élections municipales partielles auront lieu les **Dimanches 25 Juin et 2 Juillet** (en cas de second tour).

Exceptionnellement, les bureaux de vote ne seront pas à la Maison des Sociétés **mais à la salle des sports Emile Huré, rue Léon Gambetta.**



Merci de vous munir de votre pièce d'identité (obligatoire) et de votre carte d'électeur (facultatif).

Si vous êtes absent et que vous souhaitez voter par procuration :

- vous pouvez vous rendre à la Gendarmerie, ou les gendarmes peuvent se déplacer à votre domicile.
- vous pouvez aussi vous connecter sur le site maprocuration.gouv.fr.

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR L'HISTOIRE DE VIE ET LE PATRIMOINE DES MENAGES



L'INSEE réalise une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

Pour certains ménages, elle fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020.

L'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 17 000 logements. Elle est obligatoire. Parmi ces logements, certains se situent dans votre commune. Ces ménages seront interrogés par Mme HOLQUIN, enquêtrice de l'INSEE, munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés au nom de l'enquêtrice.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement des statistiques. Merci de lui réserver un bon accueil.

CIVISME : REGLEMENTATION SUR LES NUISANCES SONORES



Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que du lundi au samedi de 7h à 20h et les dimanches et jours fériés de 8h à 12h.

Les infractions constatées au vu de l'arrêté 2005.66 pris par le Maire le 29 Juillet 2005 seront sanctionnées par une amende de police de 5ème classe.

COMMERCES & ARTISANS



Sabrina a aménagé son salon "MS onglerie" chez elle pour vous accueillir dans un cadre girly et raffiné. Elle est diplômée qualifiée prothésiste ongulaire depuis Février 2021. Elle saura vous conseiller dans le domaine de la pose de vernis semi permanent, ongles en gel, capsules etc... La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 07.68.71.13.19 ou via le Messenger de la page Facebook "MS onglerie".



L'U.C.A.B. organise sa traditionnelle **Braderie-brocante le Dimanche 2 Juillet 2023** de 8h à 13h.

Les réservations se feront les 13, 20, 27 et 29 Juin 2023 de 16h à 18h30 au Café tabac, rue Vaillant Couturier ou par courrier à L'U.C.A.B., 19 rue Jules Guesde 62118 – BIACHE-SAINT-VAAST. Joindre règlement, enveloppe timbrée et bulletin d'inscription.

Renseignements au 06.16.74.04.68 (ne pas téléphoner en Mairie).

Les 6 m : 8 €uros (particuliers) et 10 € (professionnels).

Merci de bien vouloir libérer ce dimanche 2, le stationnement pour 5 heures le matin dans les rues Pasteur, Vaillant Couturier, Edouard Herriot, Paul Bert, Georges Clémenceau et Raymond Poincaré.

La circulation et le stationnement sont interdits par arrêté municipal jusqu'à 14 heures ce même jour.

ASSOCIATIONS

L'amicale des donneurs de sang communique

La prochaine collecte de don du sang aura lieu le Samedi 8 Juillet 2023 de 08h à 12h à la salle des fêtes Jean Moulin, rue Gambetta.

Nous vous attendons encore plus nombreux car nous avons toujours un besoin urgent de poches.

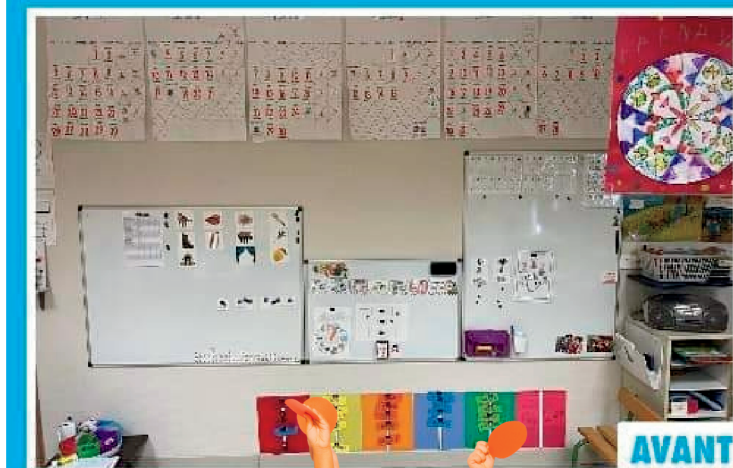
N'hésitez pas à vous inscrire toujours sur le site de l'EFS pour pouvoir donner rapidement, sinon il est possible de venir sans s'inscrire mais il risque d'y avoir un peu plus d'attente.

ECOLE-JEUNESSE

Installation de vidéoprojecteurs interactifs à l'école maternelle Charles Perrault

L'année dernière, un vidéoprojecteur interactif avait été installé dans la classe des plus grands. Courant Mai, ce sont 2 classes supplémentaires qui ont pu en bénéficier grâce à l'investissement de la municipalité.

Ces vidéoprojecteurs interactifs, nouvelle génération, peuvent être d'un grand intérêt à l'école maternelle, car ils impulsent et facilitent les échanges verbaux lors des mises en commun et des synthèses avec la classe. Ils permettent de stimuler d'une autre façon la réflexion et la mémoire. Sachant que les enfants sont adeptes des nouvelles technologies très jeunes, ces nouveaux outils de travail sont les bienvenus. Le projet est d'équiper la totalité des classes, à la demande des enseignantes.



TRAVAUX

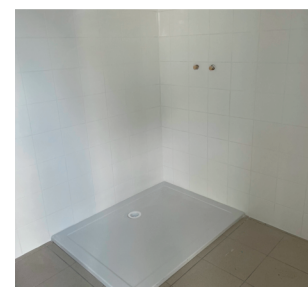
-OUVRAGE D'ART : Les travaux sur la RD 42 face à Hyper U sont terminés depuis le 12 mai. La circulation a repris comme auparavant.

-BATIMENT : Des travaux ont été réalisés à l'école La Fontaine pour assainir le bâtiment. La pose d'accodrais pour la gestion des eaux de pluie, et de produits d'étanchéité pérenniseront l'ouvrage. A la base nautique, les travaux d'agencement des locaux sont en cours de finalisation. L'aménagement des accès extérieurs et la réfection du ponton seront réalisés prochainement.

-VOIRIE : Les travaux dans la rue de la Commune de Paris ont débuté. Ceux-ci consistent au remplacement de la conduite d'eau et à la réfection du réseau d'assainissement.



Base nautique



RD 42



ECOLE LA FONTAINE



REMISE EN PLACE DES ARRÊTS DE BUS



Dernièrement, une réunion a eu lieu avec la mairie, le Conseil Régional et la société de bus Place Mobilité. Il a été décidé la remise en place des arrêts de bus situés rues Albert Thomas et Foch à compter du 08 Juillet prochain.

Concours des maisons et balcons fleuris

Rappel

La municipalité vous invite à participer à l'embellissement de notre commune.

Trois prix seront distribués pour un montant de 200, 100 et 50 euros à dépenser chez les commerçants Biachois.

Il n'est pas utile de venir vous inscrire en mairie. Le jury parcourra Biache-saint-Vaast au cours des mois de Juillet et Août.

A vos plantations....



Gestion des espaces verts - reprise de la tonte raisonnée

La qualité de l'entretien des espaces verts dans les résidences de Pas-de-Calais Habitat est au cœur des préoccupations de l'Office. De plus, dans le cadre de leur démarche RSE, Pas-de-Calais Habitat met en place des actions concrètes pour protéger la biodiversité ; la tonte raisonnée sera la première d'entre elles.

Cela consiste à tondre en adaptant la hauteur de tonte et la fréquence de celle-ci dans les différentes zones d'espaces verts dont nous sommes propriétaires. Cela signifie qu'un quart du terrain sera tondu une fois sur deux avec des hauteurs de coupe différentes, créant des hauteurs de pelouse elles aussi différentes.

Cette pratique a été initiée l'année dernière sur certaines résidences de notre commune. Les zones ont été choisies selon les habitudes de vie des locataires mais aussi afin de garantir l'esthétique des lieux. La Municipalité a déjà adopté ces pratiques d'entretien et compte amplifier les zones de fauchage tardif et de gestion différenciée afin de protéger la biodiversité. Des plantations d'arbres et la création d'un verger participatif compléteront ces actions



Du nouveau au cimetière de Biache

La cavurne désigne un petit caveau destiné à accueillir et conserver une ou plusieurs urnes funéraires. Ses dimensions sont inférieures à celle d'une tombe classique.

Le règlement du cimetière sera modifié en conséquence.

Le tarif des concessions et des caveaux est en cours d'actualisation.

CEREMONIES

1er mai : fête du travail

Cette année, 19 personnes ont été citées pour la médaille du travail, cérémonie organisée dans la salle des mariages devant une belle assemblée en présence de Mr le Maire, du Maire honoraire et des élus.

3 employés de la commune ont été également honorés pour leurs années de services, Marie-France Thuillier, Laurent Galet et Claude Berna, ainsi que Jean-Luc Dumarquez, ancien employé communal à la retraite



Concert classique

Ce samedi 13 mai, la municipalité a organisé son concert classique "Une affaire de famille" interprété par l'Orchestre symphonique de Douai Région Hauts-de-France dirigé par Ralph Szigetti et Lise Martel, au violon.

Pour la première fois et en tout début du concert, ce sont 18 élèves de 6ème du collège Germinal qui ont interprété des chants à capella préparés avec leur professeur de musique devant environ 200 personnes. Un concert qui a enchanté un beau public.



AÎNÉS

Repas des aînés

Beau succès pour le repas des aînés offert et organisé par la municipalité à la salle Jean Moulin ce jeudi 18 mai. 189 personnes ont répondu présent, repas gastronomique et bonnes saveurs, petit verre de vin, desserts savoureux. Nos aînés ont apprécié cette journée conviviale et festive qui s'est poursuivie en musique et cette année pour la première fois, un spectacle de transformistes leur a été proposé.

L'après-midi a pris fin dans la bonne humeur avec quelques pas de danse.

Hervé Naglik entouré de son équipe municipale était présent à ce traditionnel repas. En milieu d'après-midi, le Maire accompagné de Véronique Dumarquez-Lardier Adjointe, ont remis un bouquet de fleurs à la doyenne, Mme Maria Wyrzkowski, âgée de 91 ans, une bouteille de champagne au doyen, M. Roger Cathelain, âgé de 93 ans, puis une petite surprise également à M. Daniel Théry : une bouteille de champagne lui a été offerte à l'occasion de son anniversaire.

Mr le Maire remercie Samuel Dupont et son équipe pour le repas ainsi que l'Atelier Azra pour sa participation. Pour clôturer cette magnifique journée, la Municipalité a offert aux personnes présentes un rosier ou une bouteille de vin.





COMMEMORATIONS

Hommage à René LIETARD

Le samedi 6 mai dans l'ancien cimetière, un hommage a été rendu en mémoire à René Liétard, décédé le 8 mai 2012 en présence de sa fille, Mireille Poulain, de sa famille, de Mr le Maire, du Maire honoraire, du Président du Conseil Communautaire d'Osartis-Marquion et Maire de Vitry en Artois, du Conseiller Général honoraire, des portes drapeaux et membres des associations des Anciens Combattants.



78ème anniversaire de la victoire de 8 mai 1945

Le lundi 8 mai au matin, s'est tenue la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945. Ce fut une très belle cérémonie organisée par Daniel Vanderkelen, Président des Anciens Combattants, en présence de Mr le Maire Hervé Naglik, de Mr le Maire honoraire Michel Housau et de Mr le conseiller général honoraire, Martial Stienne. Ces derniers étaient entourés des élus locaux, des représentants des associations patriotiques et également des enfants de CM1 et CM2 de l'école Jean de la Fontaine, leurs institutrices, et de leurs parents ainsi que de l'Harmonie "La Renaissance".

Le devoir de mémoire doit continuer.



La deuxième édition des trophées des sportifs aura lieu le mercredi 14 juin prochain. Les associations sportives locales, leurs athlètes, dirigeants et/ou bénévoles y seront mis à l'honneur le temps d'une soirée conviviale.

Le mois de mai a été riche en événement avec des tournois de football (1er, 8 & 21 mai), le tournoi de Carrom du 8 mai remporté par Hugues ROUSSEL, les deux compétitions d'athlétisme organisées par l'USB (district artois poussin et 2ème meeting) ainsi que la journée de championnat de nationale 2 féminine de Kayak-Polo.

Au programme du mois de juin : Championnat régional de Kayak-Polo (10 juin), la démo de Gym Jeunesse (17 & 18 juin), la HBVS Cup organisée par le club de handball (24 & 25 juin), la fête de clôture et de remise de grades de l'Aïkido (25 juin) sans oublier les raids nature organisés par l'IME de Brebières en partenariat avec le collège ainsi que les 30 ans de Studio Calypso : leur gala est prévu le 24 juin prochain.

AGENDA

- 10 juin** APE fête des CM1 et CM2 (salle Jean Moulin)
- 10 juin** Concert d'été de l'Harmonie (salle des sports)
- 10 juin** Championnat régional de Kayak-Polo (Base nautique)
- 10 juin** Soirée année 80 (Maison des sociétés)
- 10 juin** Sortie à Rouen pour l'Armada
- 14 juin** Trophée des sportifs de l'année (Maison des sociétés)
- 16 juin** Kermesse de l'école maternelle
- 17 et 18 juin** Gala de Gym-Jeunesse (Complexe sportif Emile Huré)
- 18 juin** cérémonie de l'appel du Général de Gaulle
- 24 juin** Gala des 30 ans de Studio Calypso (Salle Jean Moulin)
- 24 et 25 juin** HBVS Cup organisée par le club de handball (Grande salle des sports E.Huré)
- 25 juin** premier tour des élections municipales (petite salle des sports)
- 25 juin** Fête de clôture et remise de grades Aïkido (dojo)
- 02 juillet** Brocante de l'UCAB
- 08 juillet** collecte de l'amicale des donneurs de sang (Salle Jean Moulin)



ÉTAT CIVIL

Toutes nos condoléances à la famille de

M. BERNARD Claude, décédé le 20/04/2023 à l'âge de 64 ans

Mme TOUCHARD Georgette, née DELCOURT, décédée le 16/05/2023 à l'âge de 94 ans

Bienvenue aux nouveaux nés

Olivia LANG, née le 29/03/2023, fille de Amandine EMPISSE et de Hervé LANG

Gabin PLOUVIN, né le 19/04/2023, fils d'Amandine SLEDZINSKI et de Jordan PLOUVIN

Maxence SAVARY, né le 10/05/2023, fils de Sandrine LECERF et de Fabien SAVARY

Félicitations aux jeunes mariés : Caroline MATHE & Hadrien HENRARD (unis le 1er mars) Dorothee GODFRIN et Franck DUPREZ (unis le 20 mai) Cindy MOULIN et Cédric SLOMA (unis le 27 mai)

Directeur de la publication

Hervé NAGLIK

Conception & réalisation

Laurent HURE

Impression AD Gravure



[biachesaintvaast.com](https://www.biachesaintvaast.com)

facebook

biachesaintvaast

Biache Ville Sportive

Biache Animation

